



A2N
NODDE
NOOTO

Rapport annuel 2024





A2N
NODDE
NOOTO

Rapport annuel 2024



Table des matières

Résumé exécutif 8

Introduction 11

01 Vie associative

1.1.	La Gouvernance	14
1.2.	Les membres	16
1.3.	L'appui aux activités de l'État	17
1.4.	La gestion des projets	18
1.5.	La zone d'intervention	19
1.6.	Les moyens humains	19

02 Partenariats

2.1.	Les institutions publiques	22
2.2.	Les partenaires techniques et financiers	23
2.3.	Les collectivités territoriales	27
2.4.	Les organisations professionnelles	27

03 Programmes

3.1.	Les projets en clôture	30
3.2.	Les nouveaux projets	30
3.3.	Les projets en négociation	31
3.4.	Les projets en cours	32

04 Réalisations

4.1. Les objets programmatiques	36
4.2. Les résultats atteints	38

05 Approches

5.1. L'implication des bénéficiaires	55
5.2. La participation des STD et autorités locales	55
5.3. La collaboration avec les organisations locales	55
5.4. Le travail au sein des réseaux	55

06 Difficultés

57

07 Bonnes pratiques et perspectives

7.1. Les bonnes pratiques	59
7.2. Les leçons apprises	60
7.3. Les perspectives	60

Sigles et abréviations

A2N	Association Nodde Nooto
AFD	Agence Française de Développement
AGED	Association pour la gestion de l'environnement
APE	Association des Parents d'Elèves
AME	Association des Mères Éducatrices
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
BHA	Bureau des Affaires Humanitaires des États-Unis
CCEB	Cadre de concertation des ONG et Associations actives en éducation de base
COGES	Comité de Gestion
CODIR	Conseil de Direction
CNFA	Cultivating New Frontiers of Agriculture
CRA	Chambre Régionale de l'Agriculture
DGEAP	Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGI	Direction Générale des Impôts
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires
DJAMNAATI	Projet de préservation de la coexistence pacifique dans la commune de Dori « Projet Djamnaati »
DOS	Document d'Orientation Stratégique
DREP	Direction Régionale des Études et de la Planification
FAED	Femmes et jeunes en Action pour les Écosystèmes Durables
FLASH	First-line Local response Alliance in the Sahel Hotspots
FHRAOC	Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale
FONAFI	Fonds National de la Finance Inclusive
GCORR	Groupe de Coordination de la Réponse Rapide
GIP-PNVB	Groupe d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat
IMF	Institution de Microfinance
MV	Ménages Vulnérables
OKDD	Programme de Stabilisation de l'axe Ouaga-Kaya-Dori-Djibo
ONV	Ordre National des Vétérinaires du Burkina
PARPEL	Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Élevage
PADEC	Projet d'Appui à la délivrance de Documents d'État Civil pour les Déplacés Internes et Hôtes Vulnérables (PADEC-DIHV)
PASD	Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement
PCD	Plan de Développement Communal
PFP/G	Projet de formation et de perfection pour l'insertion professionnelle des femmes et jeunes de la commune de Guibaré (PFP/G)
PDI	Personne Déplacée Interne
PNDES II	Plan National de Développement Économique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRAUH-PDI	Projet d'Aide d'Urgence Humanitaire aux Personnes Déplacées Internes

PRUMAC	Projet « Réponse d'urgence multisectorielle pour les populations affectées par le conflit au Burkina »
PRIUM	Projet d'intervention d'urgence multisectorielle pour la protection et la résilience des populations vulnérables en zone de conflits
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé
SOCODEVI	Société de Coopération pour le Développement International
RICE	Retrouvailles pour l'Intégration et la Cohésion d'Équipe
REMIE	Réunions Mensuelles d'Information et d'Échanges
RN3	Route Nationale N°3
SPONG	Secrétariat Permanent des ONG
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UKAID	Agence britannique d'aide humanitaire
UNHAS	United Nations Humanitarian Air Services
USAID	Agence américaine d'aide humanitaire
VTI	Viridis Terra Innovation Inc



Résumé exécutif

L'impact de la crise sécuritaire et humanitaire sur les conditions de vie des populations a encore été le point d'ancrage de nos interventions pour 2024.

Les accès aux différentes localités et donc aux populations ont été l'une des plus grandes difficultés auxquelles nos équipes ont été confrontées. L'insécurité sur les axes routiers dans les régions de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel n'a pas facilité nos interventions.

Cependant, malgré cette situation, un travail considérable a été réalisé par les équipes afin d'apporter une réponse aux défis existentiels auxquels sont confrontées les populations.

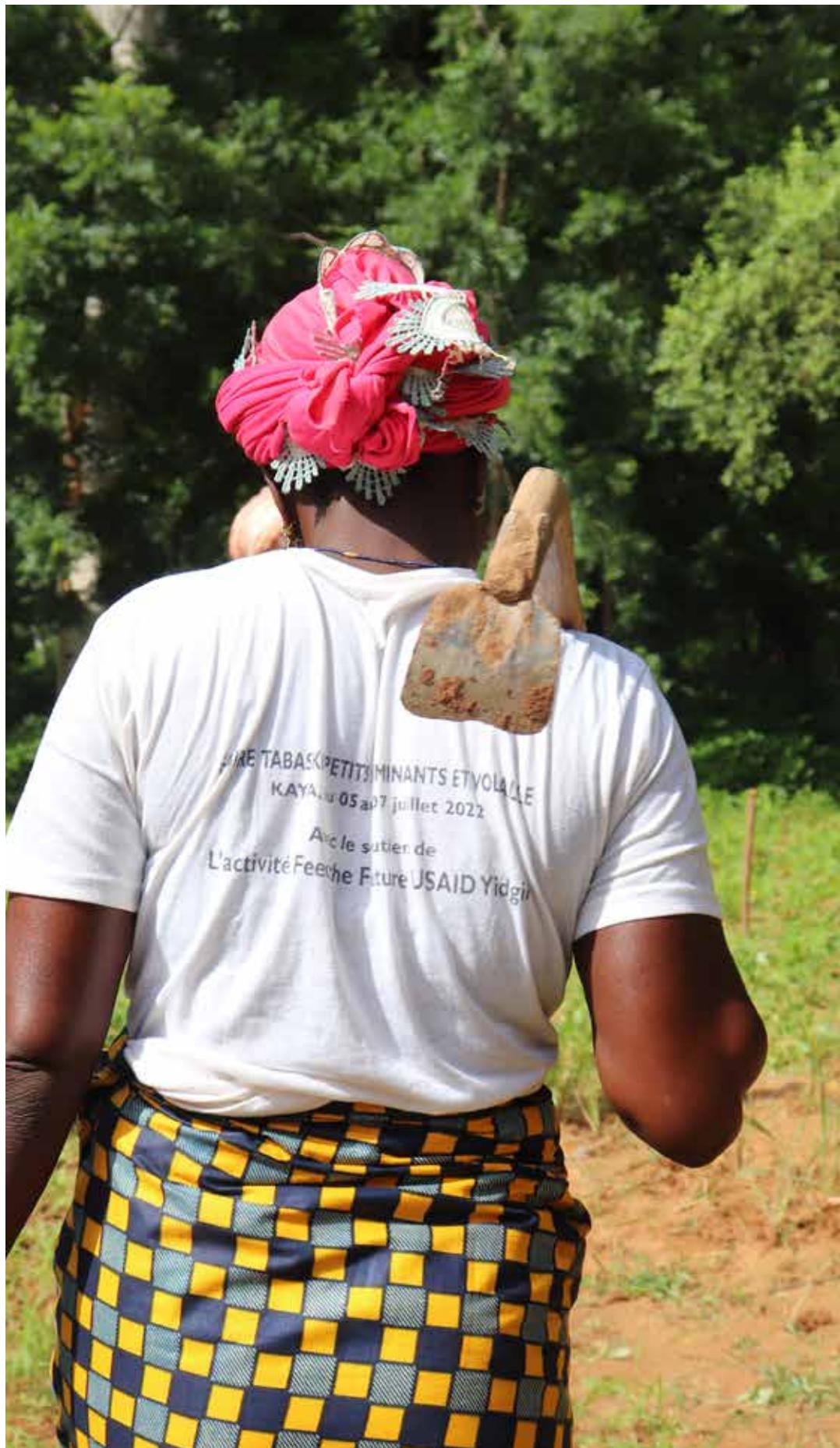
Nos différentes réalisations ont, entre autres, permis de :

> Faciliter l'accès des populations aux ressources agro-sylvo-pastorales notamment grâce à nos interventions à travers les projets de DJAMNAATI, PARPEL 2 et PFP/G qui ont permis d'aménager 02 périmètres maraîchers équipés de forages avec des châteaux et de systèmes d'irrigation, et de renforcer les capacités techniques des producteurs sur les itinéraires techniques, l'appui-conseil agropastoral notamment sur la fabrication et l'utilisation des engrains bio liquides et des pesticides bio. Au total, plus de 420 femmes ont bénéficié de formation sur les techniques de formation maraîchère et près de 200 producteurs ont bénéficié de formation sur la fabrication et l'utilisation des engrains bio. En outre, A2N a amélioré la disponibilité fourragère à travers des formations et la mise à disposition de semences au profit des organisations professionnelles d'éleveurs, à travers le projet USAID Yidigiri notamment.



> Contribuer à la consolidation d'un environnement apaisé et à la résilience des populations en renforçant notre action dans la concertation entre populations pour un accès sécurisé et apaisé aux ressources naturelles. C'est dans cette optique que des espaces de concertation ont été implantés dans plusieurs localités des régions du Centre-Nord et du Sahel et ont permis à plus de 4 000 personnes issues des communautés hôtes et des personnes déplacées internes de se concerter et de discuter des modalités d'accès aux ressources en eau (forages, puits, mares, etc.) et à la terre (espaces de pâture, champs et périmètres maraîchers). En plus de ces espaces de dialogue, A2N a également conduit plusieurs caravanes de sensibilisation sur la paix et la coexistence pacifique qui ont permis de sensibiliser plus de 13 000 personnes.

> Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de l'association : les défis existentiels auxquels nos populations sont confrontées nous obligent, en tant qu'acteur de première ligne, à l'efficacité et à la cohérence. Ce qui nécessite un solide cadre organisationnel et institutionnel. À cet effet, A2N a porté en priorité la bonne gouvernance et la reddition des comptes. En cette année 2024, plusieurs actions ont été conduites pour renforcer cet axe, notamment la révision de ses textes statutaires pour se conformer au nouveau référentiel comptable de l'OHADA et la nomination de nouveaux commissaires aux comptes. Cependant, la plus grande activité conduite au cours de cette année a été le lancement du diagnostic organisationnel et institutionnel qui devrait aboutir à une réforme organisationnelle plus adaptée aux défis actuels.



Introduction

Les activités de A2N en 2024 ont été menées suivants les objectifs stratégiques du DOS et prennent en compte les priorités déclinées dans le Plan d’Action pour la Stabilisation et le Développement (PASD) 2023-2025 du Gouvernement. Dans un contexte de défis multiples, l’association a su démontrer sa résilience et son engagement en adaptant continuellement ses interventions aux besoins des populations affectées par la crise. Nos actions se sont également articulées autour de nos principaux domaines d’intervention, à savoir : *la gestion des ressources naturelles, l’appui au développement local, les innovations éducatives, les assistances d’urgence humanitaire, la formation professionnelle et l’entrepreneuriat*. Chaque projet mis en œuvre en 2024 a répondu à des besoins spécifiques et a bénéficié d’un suivi rigoureux pour garantir l’atteinte des objectifs fixés.

La zone d’intervention de A2N en 2024 a concerné les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l’Est et du Plateau Central. La dégradation des conditions de sécurité a exigé une collaboration renforcée avec les autorités locales, les partenaires humanitaires et les communautés afin de garantir un accès sûr et efficace aux populations cibles. Aussi, pour l’exercice 2024, A2N a collaboré avec neuf partenaires techniques et financiers pour déployer ses interventions.

Malgré les contraintes opérationnelles, A2N a pu démontrer une grande capacité d’adaptation et d’innovation pour assurer la continuité de ses projets. L’année a également été marquée par un effort dans la capitalisation des bonnes pratiques et des leçons apprises, afin d’améliorer en permanence nos stratégies d’intervention et renforcer l’impact de nos actions pour les années à venir.

01

Vie associative





1.1. Gouvernance

A2N repose sur l'engagement de femmes et d'hommes déterminés à améliorer durablement les conditions de vie des populations. Une gouvernance interne efficace constitue la pierre angulaire de son action.

En 2024, l'association a tenu deux (02) sessions ordinaires de son Conseil d'Administration ainsi que deux (02) Assemblées Générales (une session ordinaire et une extraordinaire). Ces instances ont permis d'adopter et de mettre en conformité plusieurs réformes, notamment l'application de l'Acte Uniforme relatif au Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL), l'intégration des principes humanitaires dans les statuts et la nomination de nouveaux commissaires aux comptes.

Par ailleurs, la Direction Exécutive a organisé plusieurs rencontres de gestion technique des activités avec le personnel, dont les Comités de Direction (CODIR), les Réunions Mensuelles d'Information et d'Échanges (ReMIE), les Rencontres Trimestrielles (RenTri) et les Retrouvailles pour l'Intégration et la Cohésion d'Équipe (RICE). Elle a également participé aux sessions des groupes sectoriels humanitaires, en particulier celles des clusters Abris/AME, Sécurité alimentaire, Protection, et Éducation, ainsi qu'aux réunions du Groupe de Coordination de la Réponse Rapide (GCORR). De plus, elle a pris part aux rencontres d'échanges entre les autorités régionales et les acteurs humanitaires dans les régions du Sahel et du Centre-Nord. Enfin, la Direction Exécutive a maintenu un contact régulier avec ses partenaires en participant aux cadres de concertation et de coordination mis en place dans le cadre des conventions qui lient A2N à ses partenaires techniques et financiers.

A2N est membre de plusieurs réseaux nationaux et internationaux (SPONG, UICN, CCEB, GIP-PNVB et REB). Consciente du rôle clé de ces réseaux, l'association a continué, durant l'année 2024, à participer à l'animation de la vie de ces organisations en honorant ses obligations statutaires, notamment la participation aux instances et le paiement des cotisations.

En matière d'engagement dans les rencontres internationales, A2N a participé à **d'importantes rencontres internationales en 2024**. Parmi celles-ci figurent :

- le Forum Africain pour la Conservation (FAC) tenu du 24 au 28 juin 2024 à Nairobi, au Kenya. Le FAC est organisé par les trois bureaux de l'IUCN qui couvrent ces différentes régions : l'Afrique orientale et australe couverte par ESARO, l'Afrique occidentale et centrale par PACO, et l'Afrique du Nord par le Centre de coopération pour la Méditerranée (MED). Ce forum, qui constitue l'une des principales plateformes régionales pour influencer stratégiquement l'agenda du développement durable et de la conservation de la biodiversité en Afrique, rassemble les membres de l'IUCN et de multiples parties prenantes afin de discuter des questions de conservation de l'environnement les plus urgentes du continent. A2N a pris part au forum en tant qu'acteur majeur de la conservation de la nature en Afrique, et plus particulièrement au Burkina Faso.
- La réunion régionale de partage des connaissances (RKSM) tenue à Saly, au Sénégal du 21 au 24 octobre 2024. Cette rencontre a été organisée par le Bureau d'assistance humanitaire (BHA) de l'USAID, USAID/Sénégal et le Bureau régional du Sahel de l'USAID. Il s'agissait de favoriser une discussion entre pairs sur la meilleure façon de renforcer la cohérence entre le nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP) pour mieux faire face à la crise alimentaire au Sahel.
- Le Forum international de l'aide humanitaire et du développement (AidEx 2024) tenu à Genève les 23 et 24 octobre 2024. C'est une rencontre internationale qui regroupe plus de 3 000 représentants de la communauté de l'aide humanitaire et du développement de plus de 94 pays, notamment des organisations internationales, des agences des Nations Unies, l'UE, les financeurs humanitaires tels que BHA et ECHO.

Cette rencontre est l'occasion de mener des réflexions stratégiques sur la meilleure façon d'octroyer l'aide humanitaire et les interactions entre elle et les activités de développement dans des contextes de fragilité. A2N a pris part à des ateliers où elle a pu partager son expérience du terrain. Elle en a également profité pour nouer des contacts avec des partenaires du secteur humanitaire.

1.2. Les membres

En tant qu'organisation à but non lucratif, l'Association Nodde Nooto (A2N) repose en partie sur les contributions financières de ses membres, qui constituent des fonds propres destinés à soutenir ses activités et son fonctionnement. Le recouvrement des cotisations annuelles est un enjeu majeur pour l'association.

À la clôture de l'exercice 2024, A2N enregistrait un taux de recouvrement des cotisations de 75%, soit 27 membres sur un total de 36 ayant honoré leurs engagements. Cet indicateur témoigne d'une mobilisation relativement satisfaisante des membres de l'association, bien que des efforts restent à fournir pour atteindre un taux de recouvrement de 100%. Dans cette dynamique, la Direction Exécutive s'est engagé à travailler sur le membership au sein de A2N.

Le siège de l'Association Nodde Nooto est situé à Dori, au cœur de la région du Sahel. Toutefois, le contexte sécuritaire extrêmement instable constitue un obstacle majeur à la mobilité des membres et du personnel. Une grande partie de la zone d'intervention de l'association étant sous blocus, les déplacements terrestres y sont devenus particulièrement risqués, voire impossibles.

Face à ces défis, A2N bénéficie du soutien du Service des Nations Unies pour les transports aériens humanitaires (UNHAS), qui assure des liaisons sécurisées vers certaines zones d'intervention. Si ces vols étaient initialement réservés au personnel, la Direction Exécutive a, en 2024, renforcé et étendu leur accès à certains membres de l'organisation. Ces derniers ont ainsi pu se déplacer dans le cadre des activités de A2N, mais aussi pour des raisons personnelles, telles que des visites à leurs familles vivant en zone sous blocus ou pour des consultations médicales.

Cette mesure témoigne de l'engagement de A2N à soutenir ses membres face aux contraintes sécuritaires et logistiques, en leur offrant, avec l'appui de ses partenaires, des solutions alternatives pour assurer leur mobilité en toute sécurité.

1.3. Appui aux initiatives locales et aux activités de l'État

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, A2N met son expertise et ses ressources au service des structures et organisations engagées dans l'épanouissement des communautés locales. Son action s'inscrit dans une dynamique de soutien aux initiatives locales et aux programmes étatiques qui visent à améliorer les conditions de vie des populations. En 2024, cet engagement s'est traduit par plusieurs interventions concrètes sur le terrain.

Consciente des enjeux liés à la déforestation et au changement climatique, A2N a apporté un appui à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement pour l'organisation de la Journée de l'Arbre dans la région du Sahel.

A2N a soutenu la Direction Régionale des Sports et Loisirs du Sahel en accompagnant l'organisation de compétitions sportives destinées à favoriser la cohésion sociale et à offrir aux jeunes des cadres d'épanouissement à travers le sport.

Dans le cadre de son engagement en faveur des personnes affectées par l'insécurité, A2N a fourni un appui matériel et des équipements de première nécessité aux ménages de la commune de Bani. Ces familles, initialement déplacées à Dori, ont pu regagner leur localité d'origine grâce à l'amélioration de la situation sécuritaire. Cette intervention a facilité leur réinstallation en leur offrant un minimum de dignité et de confort.

A2N a accompagné la commune de Kaya dans ses efforts de maintien d'un cadre de vie sain en dotant la ville de poubelles destinées aux espaces publics. Cet appui s'est inscrit dans le cadre de la Semaine Communale de l'Assainissement à Kaya, où l'association a renouvelé son engagement aux côtés des autorités locales pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment en matière d'hygiène et d'assainissement.

Au cours de cet exercice fiscal 2024, A2N, comme à l'accoutumée, s'est mise aux côtés des collectivités lorsqu'elle a été sollicitée. C'est ainsi qu'elle a apporté son appui aux communes de Dori et de Kaya pour :

- l'organisation de la *Semaine Communale des Communautés* tenues à Dori du 21 au 23 novembre 2024. Cet appui s'est inscrit dans l'esprit de favoriser le renforcement du vivre-ensemble entre les communautés vivant sur le territoire communal ;
- la *Semaine Communale de l'Assainissement (SCA)* tenue à Kaya du 6 au 9 juin 2024 dont l'objectif était de promouvoir un cadre de vie sain et un environnement propre pour les populations de la Commune.

1.4. Gestion des projets

L'Association Nodde Nooto (A2N) met en œuvre son projet associatif à travers des initiatives qu'elle déploie avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers. La gestion et la mise en œuvre des projets, tant humanitaires que de développement, constituent les activités principales de l'association, auxquelles elle consacre une part significative de ses ressources.

Dans son dispositif de gouvernance, un organe spécifique est dédié à la gestion des projets et rend compte directement aux instances dirigeantes. Il s'agit de la Direction Exécutive. Afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des projets, la Direction Exécutive de A2N a prévu l'élaboration d'un manuel de gestion des projets. Cet outil détaillera les modalités d'opérationnalisation de l'ensemble des activités et des processus de gestion de projets portés et/ou mis en œuvre par A2N.

Un élément clé de ce dispositif est le suivi-évaluation, ainsi que la gestion et la capitalisation des connaissances acquises. En 2024, grâce au soutien de ses partenaires, notamment DRC, A2N a mis en place un dispositif digitalisé de suivi-évaluation. Par ailleurs, avec le soutien de l'UICN, A2N bénéficie, depuis 2015, d'un accompagnement dans la capitalisation de ses interventions ; ce qui contribue à la gestion des connaissances acquises tout au long du cycle de vie des projets. Ce système permet de capitaliser et de valoriser les bonnes pratiques développées durant la mise en œuvre des activités.

L'État, principal partenaire de l'association, joue un rôle central dans la mise en œuvre des projets. A2N travaille en étroite collaboration avec les services techniques déconcentrés de l'État, qui assurent un suivi régulier des activités. Les services concernés sont principalement ceux de l'action humanitaire, de l'économie et de la planification, du développement rural (agriculture, élevage, environnement), ainsi que les autorités administratives locales.

1.5. La zone d'intervention

L'Association Nodde Nooto (A2N), reconnue d'utilité publique, est une organisation appelée à déployer ses actions sur l'ensemble du territoire national. En 2024, les interventions de l'association se sont principalement concentrées dans les régions du Centre-Nord, du Plateau Central et du Sahel.

Les communes suivantes ont bénéficié des actions de A2N durant l'exercice 2024. Il s'agit de :

Régions	Provinces	Communes
Région du Centre-Nord	Bam	Bourzanga, Guibaré, Kongoussi, Rollo
	Namentenga	Boulsa, Bouroum, Nagbingou, Tougouri, Yalgo et Dargo
	Sanmatenga	Boussouma, Kaya et Pissila
Région de l'Est	Gnagna	Bogandé, Manni
	Komandjari	Gayéri
Région du Sahel	Oudalan	Gorom-Gorom, Oursi, Tin Akoff
	Séno	Bani, Dori, Falagountou, Gorgadji, Setylenga
	Soum	Arbinda et Djibo
	Yagha	Sebba

1.6. Moyens humains

Les résultats obtenus par l'association en 2024 sont le fruit d'efforts conjugués de femmes et d'hommes dédiés à la réalisation de ses objectifs.

Au total, 63 personnes, dont 23 femmes, ont contribué activement à l'atteinte des résultats présentés dans ce rapport, parfois dans des conditions de travail très difficiles. Ces efforts constants ont permis d'améliorer les conditions de vie de milliers de personnes confrontées à des défis socio-économiques et environnementaux importants.

Les réalisations de cette année n'auraient pas été possibles sans la mobilisation et la confiance des partenaires techniques et financiers qui ont soutenu l'association dans ses missions.

02

Partenariats



Durant l'année 2024, A2N, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, a bénéficié de l'accompagnement des partenaires ci-après :

2.1. Les institutions publiques nationales



Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, notamment les services centraux (DGEAP, DGFOMR) et les services techniques déconcentrés dans les régions d'intervention ;

Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement : les services techniques déconcentrés dans les régions d'intervention et les services rattachés, notamment le Fonds d'Intervention pour l'Environnement ;

Ministère de l'Économie et des Finances, notamment les services centraux (DGCOOP, DGI, DGD), les services techniques déconcentrés dans les régions d'intervention (DREP) ;

Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale, notamment les services techniques déconcentrés dans les régions d'intervention ;

Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Mobilité : les gouvernorats du Sahel et du Centre-Nord, les hauts-commissariats des provinces et les préfectures des départements des régions ci-dessous citées ;

Ministère en charge de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, notamment les services techniques déconcentrés dans les régions d'intervention ;

Ministères de la Sécurité et de la Défense Nationale, à travers les Forces de Défense et de Sécurité et les Volontaires pour la Défense de la Patrie pour leur précieuse collaboration dans la sécurisation de nos zones d'intervention.

2.2. Les partenaires techniques et financiers internationaux



L'Agence Française de Développement (AFD) : Le partenariat avec l'AFD a débuté en 2019 et s'est poursuivi avec le financement d'un second projet pour une durée de 36 mois (2022-2025). Il s'agit du Projet de préservation de la coexistence pacifique entre les populations déplacées internes et hôtes dans la commune de Dori.



A2N bénéficie des subventions de l'USAID à travers des partenariats avec des organisations américaines depuis 2015, notamment dans le cadre du programme « Initiative pour le renforcement de la résilience au Sahel (RISE) » avec 3 projets REGIS-ER, en partenariat avec NCBA CLUSA (2015-2019) et REGIS-AG (2015-2019) et « USAID YIDGIRI » (2020-2025) en partenariat avec CNFA.

Également dans le cadre de l'assistance humanitaire, A2N est en partenariat avec DRC pour la mise en œuvre du Projet « Multi-sectorial emergency response to conflict affected populations in Burkina Faso ». Ce projet est mis en œuvre grâce à une subvention du Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) de l'USAID. Il intervient dans 8 communes des régions du Centre-Nord et du Sahel.



En partenariat avec DRC, A2N bénéficie, depuis décembre 2022, d'une subvention du Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) pour la mise en œuvre, dans les régions du Sahel et du Centre-Nord, du Projet « Première réponse locale d'urgence dans les points sensibles et difficiles d'accès Sahel (RRM local) ».



En partenariat avec:

Canada

À travers son partenariat avec la Société Canadienne de Coopération pour le Développement International (SOCODEVI), A2N est sous-bénéficiaire d'une subvention de Affaires Mondiales Canada pour la mise en œuvre du projet « Femmes et jeunes en Action pour des Écosystèmes Durables (FAED) » qui interviendra dans la région du Sahel (*Dori, Falagountou et Gorom-Gorom*) pour une durée de 7 ans (2024-2030).



Protection civile
et aide humanitaire
de l'Union européenne

ECHO a accordé une subvention à DRC pour renforcer les capacités de réponse à la crise humanitaire au Burkina Faso à travers l'initiative « *Première réponse locale d'urgence dans les points sensibles et difficiles d'accès Sahel (RRM local)* ». Ce projet initialement financé par FCDO a donc bénéficié de l'appui financier supplémentaire de ECHO. A2N est en charge de la mise en œuvre de ce projet dans les régions du Sahel et du Centre-Nord.



Dans le cadre de la mise en œuvre du PDICA, un projet porté par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du développement (BMZ) et l'Union Européenne (UE), A2N a signé une convention de financement avec la GIZ pour mettre en œuvre le Projet d'Appui à la Délivrance des Documents d'État Civil pour les populations déplacées internes et Hôtes Vulnérables de 9 communes d'accueil des PDI de la région du Centre-Nord.



Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B), Le partenariat avec VSF entre dans sa 20^{ème} année ; elle a commencé en 2005. Et actuellement, le partenariat se déroule autour de la mise en œuvre de la phase 2 du Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Élevage (PARPEL 2) qui est proposé par les 2 organisations dans le cadre du programme quinquennal (2022-2026) de la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD). En bientôt 20 ans de partenariat



Le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) : A2N et DRC ont commencé à travailler ensemble en 2013. Et avec l'appui financier du DANIDA, les 2 organisations avaient mis en œuvre 2 projets en partenariat entre 2013 et 2017, et ont quelques collaborations également sur des projets de DRC. En fin 2022, ce partenariat a repris de plus belle dans le cadre de la mise en œuvre du projet FLASH qui est prévu pour durer jusqu'en janvier 2026 financé par le FDCD. En outre, le Projet PRUMAC vient s'ajouter à cette liste de projets, renforçant ainsi le partenariat avec DRC.



Cultivation New Frontiers in Agriculture (CNFA), En presque 10 ans de partenariat, le projet « Markets and Nutrition » USAID Yidgiri constitue le second projet du programme Résilience in the Sahel Enhanced (RISE 2). Avant le projet USAID Yidgiri dont la mise en œuvre est prévue pour une durée de 5 ans entre 2019 et 2024. Avant le projet Yidgiri, A2N et CNFA avait mis en œuvre conjointement le projet REGIS-AG dans le cadre du RISE 1.



La Société de Coopération pour le Développement International, un organisme à but non lucratif légalement canadien, Le partenariat avec SOCODEVI se déroule actuellement autour du projet Femmes et Jeunes en Action pour des Écosystèmes Durables (FAED) dont la mise en œuvre des activités est axée sur la gestion des ressources naturelles. C'est un projet prévu pour être réalisé de 2023-2029 avec comme bailleurs AMC.



Expertise France : A2N et Expertise France ont conclu une convention de collaboration dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet Formation Professionnelle des Jeunes (PFP) dans la commune de Guibaré entre février 2024 et juin 2025.



L'adhésion à INSO en août 2023 a fondamentalement changé l'approche d'intervention de l'association. Ce partenariat avec cette organisation a permis de mettre la sécurité au cœur de nos interventions et a grandement continué à apporter une plus grande assurance au personnel dans son approche d'intervention et a apporté plus de sérénité. A2N a bénéficié d'enormément de renforcement des capacités en matière de sécurité.



Depuis 2016, la situation sécuritaire ne cesse de se détériorer au Burkina Faso, rendant difficile, voire impossible, l'accès à beaucoup de localités de la zone d'intervention de A2N. Un lot important d'axes routiers est devenu impraticable du fait de la présence des groupes armés terroristes et des EEI. Pour faciliter l'accès à certaines localités sous blocus, A2N bénéficie, depuis fin 2022, d'un partenariat avec l'Agence des Nations Unies pour les services aériens (UNHAS).



Avec la crise sécuritaire, la situation humanitaire s'est fortement dégradée. Plusieurs centaines de milliers de populations sont affectées notamment avec des déplacements forcés, engendrant de pertes d'habitats et de leurs actifs productifs. A2N s'est investie aux côtés de la communauté humanitaire pour apporter son soutien à travers des interventions ciblées et une assistance humanitaire. Novice dans le secteur, A2N a pu compter sur l'appui de OCHA dans le cadre de la coordination de l'action humanitaire et aussi pour son accréditation au FRAOC.

2.3. Les collectivités territoriales

En 2024, A2N a travaillé en étroite collaboration avec les collectivités territoriales de sa zone d'intervention. Cette collaboration s'est matérialisée par divers appuis en matière de mise en œuvre de projets entrant dans le cadre des plans locaux de développement, mais aussi à travers un renforcement des capacités techniques et des compétences des administrations communales. Plusieurs communes des régions du Centre-Nord et du Sahel ont pu bénéficier d'un appui en matériels et équipements collectifs et divers.

2.4. Les organisations professionnelles et faîtières

Il s'agit des unions provinciales des organisations professionnelles notamment des filières agro-sylvo-pastorales, des Sociétés Coopératives Simplifiées (SCOOPS) et des organisations faîtières des filières.

Les unions provinciales des organisations professionnelles ont principalement été mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet PARPEL 2 et YIDGIRI. Pour ce qui concerne les SCOOPS des régions du Centre-Nord et du Sahel, elles ont bénéficié, au cours de cet exercice, de l'accompagnement technique, matériel et financier de A2N. Les SCOOPS féminines ont été principalement les plus ciblées dans le cadre du projet Djamnaati.

03

Programme





3.1. Les projets en clôture

Pour l'exercice fiscal 2024, A2N a entamé le processus de clôture de deux de ses plus grands projets depuis 2020, il s'agit de :

- **le projet Market & Nutriton « USAID Yidgiri »** dont la mise en œuvre a débuté en 2020. La clôture opérationnelle du projet interviendra à la fin du premier trimestre 2025 et ce grâce à une extension de la durée sans coûts supplémentaires signée en février 2024 qui prolonge la durée du projet jusqu'au 30 juin 2025. Il faut noter que la date de clôture initialement prévue était le 30 septembre 2024 ;
- le projet de préservation de la coexistence pacifique entre Personnes Déplacées Internes (PDI) et populations hôtes dans la commune de Dori « **Projet Djamnaati** »

3.2. Les nouveaux projets pour 2025

Au cours l'année 2025, la Direction Exécutive, dans le souci d'élargir son portefeuille de projets, a répondu à des appels à projets, entrepris et fait des propositions de projets aux partenaires techniques et financiers. Cette dynamique a permis d'aboutir à des accords de financements avec des projets en instance de signature ou signés. Il s'agit notamment de :

- **le Projet d'Appui à la délivrance de Documents d'État Civil pour les Déplacés Internes et Hôtes Vulnérables (PADEC-DIHV).** C'est un sous-projet du Projet d'Appui aux Déplacés Internes et de Renforcement de la Résilience des Communes d'Accueil (PDICA). Le PDICA est un projet porté par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du développement (BMZ) et l'Union Européenne (UE). Il vise à améliorer les conditions de vie sociales des Personnes Déplacées Internes (PDI) et des populations vulnérables dans les communes d'accueil de la région du Centre-Nord (Kaya, Pensa, Dablo et Barsalogho dans la province du Sanmatenga ; Tougouri, Bouroum et Yalgo dans le Namentenga ; Kongoussi et Bourzanga dans le Bam). C'est un projet de 6 mois avec un budget global de 57 315 873 FCFA.
- **le Projet d'intervention d'urgence multisectorielle pour la protection et la résilience des populations vulnérables en zone de conflits (PRIUM « Biltaaṛè »).** C'est un consortium composé de l'Association Nodde Nooto (A2N) et UNIJED. A2N agira en tant que lead du consortium avec l'UNIJED comme partenaire clé sur le volet protection. A2N, pour sa part, gérera les secteurs « Hygiène, assainissement et abris » et « Sécurité alimentaire ». Financé par le Fonds Régional Sahel (SRF) pour une durée de 24 mois, le budget global du projet est de 999 946 461 FCFA.

- **le Projet « Résilience des Écosystèmes et Leadership des femmes au Sahel » (PROJET REELS).** C'est un projet qui a pour objet de favoriser l'adoption et la mise en pratique, par les femmes et leurs communautés, de solutions adaptées aux défis climatiques, tout en générant des co-bénéfices pour la biodiversité, grâce à un leadership transformationnel accru des femmes. A2N est en partenariat dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet avec le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI) avec l'appui financier de Affaires Mondiales Canada (AMC). D'une durée de deux (02) ans, le projet sera mis en œuvre en partenariat avec l'UICN, CIFOR-ICRAF, WILDAF, VTI, l'Université Laval et RQFE dans huit (08) communes dont celles de *Kaya*, de *Boussouma*, de *Korsimoro*, de *Kongoussi*, de *Dori*, de *Gorom-Gorom* et de *Djibo*.
- **le Projet « Mécanisme de Réponse Rapide pour les Déplacements de Populations suite à un Choc au Burkina Faso » (RRM-Frontline).** Dans le cadre de la stratégie localisation du RRM Frontline, DRC a intégré A2N comme partenaire local dans son projet RRM financé par ECHO. Les activités proposées restent basées sur la logique de réponse rapide (assistance alimentaire, kits abris/AME/WASH, dépistage de la malnutrition et référencement). Prévu pour une durée de 12 mois, le montant du financement est de 152 797 311 FCFA.



3.3. Les projets en négociation

Deux projets sont en négociation avec les partenaires techniques et financiers, notamment avec Plan Burkina et le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC) et pourraient faire l'objet de convention de signature. Il s'agit du :

1. Projet « Réponse Multisectorielle aux Besoins Vitaux des Populations Affectées par les Déplacements dans les Communes Enclavées ou à Risque de le Devenir des Régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord du Burkina Faso » :



Partenaire :
NRC ;



Bailleur :
ECHO ;

Domaine prioritaire d'intervention : eau, hygiène et assainissement.

2. Projet « Résilience aux Urgences dans les Régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel du Burkina Faso (MYRP II) » :



Partenaire :
Plan Burkina ;



Bailleur :
UNICEF ;

Domaine prioritaire d'intervention : genre et masculinité positive.

3. Projet de réponse aux besoins immédiats et des actions de renforcement de la résilience des populations dans la région du Sahel Central - Mali (Région de Tombouctou), Burkina Faso (région du Sahel) & Niger (Région de Tillabéry)



Partenaire :
Humanité et Inclusion



Bailleur :
SRF

Domaine prioritaire d'intervention : assistances alimentaires, Abris, articles ménagers, santé, protection et WASH.

4. Projet de Renforcement de la Résilience Sociale et Économique des Populations de la Région du Sahel (PRESEC)



Partenaire :
Humanité et Inclusion
& Vétérinaires Sans
Frontières



Bailleur :
Union Européenne

Domaine prioritaire d'intervention : sécurité alimentaire, santé, inclusion financière, formation professionnelle et réhabilitation d'infrastructures communautaires.

3.4. Les projets en cours

Au cours de l'année 2024, les projets ci-après sont en cours de réalisation :

PRUMAC

Projet « Réponse d'urgence multisectorielle pour les populations affectées par le conflit au Burkina »



Zone d'intervention (communes) :

Arbinda, Djibo, Gorom-Gorom, Dori, Sétenga, Sebba, Boulga, Yalgo



Partenaires :
DRC



Financement :
BHA



Période de mise en œuvre :
Juin 2024 à mai 2026

PRAUH-PDI

Projet d'Aide d'Urgence Humanitaire aux Personnes Déplacées Internes



Zone d'intervention (communes) :

Toutes les communes des régions du Centre-Nord et du Sahel



Partenaires :
DRC



Financement :
FCDO, ECHO



Période de mise en œuvre :
Déc. 2022 à janvier 2026

FAED

Projet Femmes et jeunes en Action pour des Écosystèmes Durables



Zone d'intervention (communes) :

Dori, Falangountou et Gorom-Gorom



Partenaires :
SOCODEVI



Financement :
AMC



Période de mise en œuvre :
Mai 2024 à avril 2030

PARPEL

Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Élevage phase 2



Zone d'intervention (communes) :

Bani, Dori, Kaya et Boussouma



Partenaires :

VSF-B



Financement :

DGD



Période de mise en œuvre :

Janvier 2022 à déc. 2026

DJAMNAATI

Projet de préservation de la coexistence pacifique dans la commune de Dori



Zone d'intervention (communes) :

Dori



Partenaires :

AFD



Financement :

AFD



Période de mise en œuvre :

Avril 2022 à juin 2025

PFP/G

Projet de formation et de perfectionnement pour l'insertion professionnelle des femmes et jeunes de la commune de Guibaré



Zone d'intervention (communes) :

Guibaré



Partenaires :

Expertise
France



Financement :

UE



Période de mise en œuvre :

Janvier 2024 à juin 2025

YIDGIRI

Projet Markets and Nutrition « USAID YIDGIRI »



Zone d'intervention (communes) :

Dori, Bani, Kaya, Pissila, Boulsa, Bouroum, Nagbingou, Dargo, Tougouri, Bourzanga, Kongoussi, Rollo



Partenaires :

CNFA



Financement :

USAID



Période de mise en œuvre :

Juin 2020 à juin 2025

04

Réalisations



4.1. Les objectifs programmatiques



A2N a pour objectif général de :

« **Contribuer à l'essor économique et social des populations par l'amélioration de l'accès aux connaissances économiques, écologiques, socioculturelles et aux ressources nécessaires pour une existence décente** ».

En 2024, les actions des projets ont contribué de manière stratégique à :



L'amélioration de l'accès des populations locales, déplacées internes et réfugiées aux ressources agro-sylvo-pastorales dans un contexte de crise sécuritaire.

Dans un contexte marqué par une dégradation de la situation sécuritaire, A2N a œuvré à l'amélioration de l'accès des populations locales, déplacées internes et réfugiées aux ressources agro-sylvo-pastorales. Dans le cadre de la restauration de la paix, plusieurs infrastructures ont été réalisées pour le bénéfice des Personnes Déplacées Internes, notamment à travers les projets **Djamnaati** et **PFP/G**. Cela s'est traduit par l'aménagement de périmètres maraîchers à Wendou et à N'Diomga (commune de Dori) et à Guibaré. Plusieurs infrastructures hydrauliques ont été construites dans ces différentes communes afin de faciliter l'accès à l'eau.

Les projets **FAED** et **PARPEL 2** ont soutenu le renforcement des capacités techniques des populations en matière de production. Plus de 100 bénéficiaires, notamment des Personnes Déplacées Internes, des

femmes et des jeunes, ont été formés sur la gestion des ressources naturelles. Dans le cadre du PARPEL 2, plusieurs dizaines de ménages ont bénéficié de formation sur des techniques de production et la réplique de formations sur la fabrication et l'utilisation des engrains et pesticides bio. Par ailleurs, 15 organisations paysannes ont acquis des compétences en gestion d'entreprises, production agricole et animale. Dix (10) organisations ont reçu des équipements ainsi que des kits de production. Le projet **Djamnaati** a également soutenu trois unités de transformation de filières (lait, niébé, poisson) en fournissant équipements et formations.

Le projet **YIDGIRI** a contribué au renforcement de l'alimentation et de la santé animale dans la zone d'intervention. Des évaluations des besoins alimentaires ont été réalisées, et des Réseaux de Santé Animale de

Proximité (RSAP) ont été appuyés. Plus de 80 autorités administratives ont été formées sur la législation vétérinaire, et plus de 90 auxiliaires d'élevage formés pour la prise en charge de certaines pathologies aviaires.

Les projets **FAED** et **PARPEL 2** ont également favorisé la production au sein des chaînes de valeur en période

de crise, avec des visites guidées pour sensibiliser plus de 30 personnes sur les bonnes pratiques et l'identification des filières porteuses. Plus de 330 bénéficiaires ont participé à des formations en AGR, ce qui a renforcé les capacités des ménages et promu des pratiques agroécologiques dans les exploitations agricoles familiales.



La consolidation d'un environnement apaisé et la résilience des populations.

En 2024, A2N a joué un rôle clé dans la prévention des conflits à travers plusieurs initiatives. Les projets **Djamnaati**, **PRAUH-PDI** et **PARPEL** ont contribué à la mise en place de services fonciers ruraux et au renforcement du système de veille humanitaire. Plus de 04 caravanes de sensibilisation ont été organisées, ainsi que 06 cadres de dialogue communautaire, des causeries initiatiques et des émissions radiophoniques spécifiquement axées sur la gestion des ressources naturelles dans les zones pastorales. Le projet **YIDGIRI** a également soutenu les échanges commerciaux au sein des chaînes de valeur à travers des foires de Tabaski à Kaya et Dori, et 20 dirigeants d'unions de petits ruminants ont effectué des voyages d'études à Ouagadougou et Pouytenga.

Les projets **PFP/Guibaré**, **PRAUH-PDI** et **PRUMAC** ont renforcé les moyens de subsistance des populations et des ménages vulnérables. Plus de 16 240 personnes ont bénéficié d'une

assistance multisectorielle d'urgence en vivres, articles de ménage et abris dans 09 communes du Centre-Nord et du Sahel. De plus, 708 jeunes et femmes ont suivi des formations professionnelles dans des domaines divers, tels que la maçonnerie, la peinture bâtiment, l'électricité bâtiment, l'aviculture, le maraîchage, la maintenance hydraulique, la transformation de céréales, la saponification. Dans le cadre du projet **Djamnaati** et PFP/G, 04 hectares de périmètre maraîcher ont été clôturés, et un forage à pompe solaire avec château d'eau a été réalisé dans les communes de Dori et Guibaré. Le projet **YIDGIRI** a contribué à l'amélioration de l'environnement lettré en formant 330 anciens apprenants des centres d'alphabétisation sur des modules techniques spécifiques et en créant trois bibliothèques villageoises dans les communes de Bogandé, Dori et Kaya.



Le renforcement organisationnel et institutionnel de A2N.

Dans le cadre de la consolidation de sa viabilité organisationnelle, A2N a entrepris plusieurs actions de mobilisation des financements et de renforcement des capacités organisationnelles. Dans le cadre de son appui aux collectivités territoriales, A2N a soutenu, à travers le projet Djamnaati, la réalisation d'un diagnostic fonctionnel et organisationnel au profit de la mairie de Dori. Toujours dans le cadre du projet Djamnaati, A2N a entamé son diagnostic organisationnel afin de mieux réadapter son modèle organisationnel aux nouveaux défis auxquels font face les populations du Burkina Faso. Il faut aussi souligner que l'ensemble des projets a contribué à l'amélioration de la performance et de la qualité des programmes en participant à l'élaboration de plusieurs documents internes, notamment les politiques de sécurité, la lutte contre la fraude et la

corruption, la politique de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que la politique de lutte contre les conflits d'intérêts. Des enquêtes de perception et de satisfaction ont également été menées, et trois thématiques centrales ont fait l'objet de démarches de capitalisation dans le cadre du projet **YIDGIRI**.

Concernant le renforcement de la gestion administrative et financière, A2N a effectué des audits de ses comptes et honoré ses engagements financiers, notamment en assurant le paiement des salaires des agents et des fournisseurs. Enfin, pour renforcer les capacités matérielles de l'organisation, plusieurs équipements et moyens roulants ont été acquis pour soutenir le staff dans ses missions.

4.2. Les résultats atteints

Les réalisations physiques au titre de l'exercice 2024 se répartissent sur l'ensemble des objectifs programmatiques du Document d'Orientation Stratégique 2021-2025 de l'association. En termes de projets, cela correspond aux prévisions convenues aux partenaires techniques et financiers avec lesquels les engagements sont en cours.

Même si on peut relever quelques cas où les réalisations quantitatives n'ont pas été conformes aux prévisions, le taux global au niveau de chaque projet demeure satisfaisant.



Projet Djamnaati

Le projet de préservation de la coexistence pacifique entre populations hôtes et déplacées internes dans la commune de Dori

Les principales réalisations du projet « Djamnaati » pour l'année 2024 portent sur *la réduction des inégalités d'accès aux opportunités économiques et aux services de base* dans les quartiers accueillant un grand nombre de PDI, ainsi que sur la diminution des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles.

Pour l'amélioration de l'accès aux services de base, notamment la santé et l'éducation,

03 salles d'hospitalisation de 18 lits et **01** dépôt MEG ont été construits au profit du Centre Médical des « Forces vives » de Dori.



Projet Djamnaati

Financement

Agence Française de Développement (AFD)

Période de mise en œuvre

Avril 2022 - juin 2025

Budget total

983 935 500 FCFA

Budget des activités en 2024

450 287 783 FCFA

Taux de réalisation physique global en 2024

89,33%

Taux de réalisation financière en 2024

81%

Pour réduire les inégalités d'accès aux opportunités économiques pour les femmes, plusieurs activités ont été mises en œuvre durant l'exercice 2024 dont les principales sont :



01 forage avec un château d'eau
de 5 m³ au profit du périmètre maraîcher de Diomga, avec des bassins de rétention d'eau et une option pour un système d'irrigation ;



581 femmes (dont 228 PDI) formées en entrepreneuriat, gestion et gouvernance. Les participantes sont des membres des SCOOPS féminines engagées dans des activités économiques.

Dans le cadre de la promotion de la coexistence pacifique entre les populations de la commune, en particulier entre les communautés hôtes et les Personnes Déplacées Internes,



8570 personnes dont 4 135 Personnes Déplacées Internes ont été sensibilisées sur la cohabitation pacifique, le vivre-ensemble avec un accent particulier sur la concertation autour de l'accès aux ressources naturelles.



01 étude diagnostique fonctionnelle et organisationnelle assortie d'un plan de renforcement a été réalisée pour la mairie de Dori. Cette étude a permis d'identifier les forces et faiblesses des structures concernées et de proposer des recommandations pour améliorer leur efficacité.

Images 1 & 2 : Cérémonie d'inauguration des infrastructures sanitaires





Image 3 : Les participants aux cadres de dialogue dans la commune de Boussouma

PARPEL 2

Le Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Élevage - phase 2

Les principales réalisations du projet « PARPEL 2 » ont permis de renforcer l'accès aux services de soutien à la production agricole et animale pour les ménages vulnérables et d'améliorer la résilience des producteurs face aux défis environnementaux et socio-économiques.



13 producteurs référents ont été identifiés, dont 10 femmes et 3 hommes pour la diffusion des bonnes pratiques d'agroécologie et la diversification des productions ;

196 producteurs (159 femmes et 37 hommes) formés sur les techniques de production et d'utilisation de l'engrais bio liquide de 14 jours et de pesticides biologiques. Parmi les participants, on comptait à la fois des bénéficiaires et des non-bénéficiaires du projet ;

PARPEL 2

Financement

Direction Générale de la Coopération au Développement - Belgique (DGD)

Partenaire

Vétérinaires Sans Frontières-Belgique (VSF-B)

Période de mise en œuvre

Janvier 2022 - décembre 2026

Budget total

626 640 066 FCFA

Budget des activités en 2024

129 451 952 FCFA

Taux de réalisation physique global en 2024

62%

Taux de réalisation financière en 2024

54%



19,650 tonnes de compost bio ont été produites, dont 17,5 tonnes produites par 41 bénéficiaires (3 hommes et 38 femmes) et 2,150 tonnes produites par trois groupes de producteurs.

Dans le cadre de l'amélioration et de la diversification des moyens d'existence de petits producteurs :



01 subvention directe a été accordée à 16 aviculteurs.

Cette subvention qui est en nature est composée essentiellement d'équipements avicoles. Ces équipements sont constitués de 30 rouleaux de grillage, 30 abreuvoirs plastiques siphoides, 30 mangeoires plastiques siphoides et 01 couveuse solaire d'une capacité de 200 œufs. Parmi les 16 aviculteurs bénéficiaires, 15 ont reçu chacun 02 rouleaux de grillage, 02 abreuvoirs et 02 mangeoires et 01 aviculteur a bénéficié d'une couveuse ;



01 voyage d'étude a été organisé pour 29 aviculteurs (24 hommes et 5 femmes) à Poa et Zitenga. Ce voyage a permis aux participants d'échanger sur les pratiques d'élevage et de gestion avicole. Une couverture médiatique du voyage a été faite en partenariat avec une radio locale basée à Kaya. Trois diffusions de l'émission ont été faites et qui ont permis aux autres producteurs qui n'ont pas effectué le voyage de vivre les temps forts dudit voyage ;



380 membres de 18 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) dont 92 hommes et 288 femmes ont reçu un appui de 3 000 FCFA chacun pour faciliter leur épargne de base. À la fin de l'année 2024, l'épargne mobilisée par les 18 AVEC était de 10 522 500 FCFA, avec un crédit octroyé de 4 512 500 FCFA (dont 925 000 FCFA pour les hommes et 3 587 500 FCFA pour les femmes) ;



398 personnes dont 131 hommes et 258 femmes sensibilisées sur les principales maladies aviaires ;



280 ménages vulnérables formés sur les techniques d'embouche bovine et ovine.

Pour la promotion de la coexistence pacifique et de la solidarité,



03 cadres de dialogue inclusif entre populations hôtes et PDI ont été organisés dont deux (02) dans la région du Centre-Nord plus spécifiquement dans la commune de Boussouma (Tanhoko et Sera) et un (01) au Sahel dans la commune de Bani. Ces cadres de dialogue ont permis de toucher au total 429 personnes dont 115 hommes et 314 femmes. Au Centre-Nord, on a enregistré une participation de 314 personnes dont 93 hommes et 221 femmes. Parmi ces participants, on dénombre 57 PDI dont 19 hommes et 38 femmes. Au Sahel, la participation était de 115 participants dont 56 hommes et 59 femmes. Ces cadres ont été organisés avec l'appui des services techniques et de la délégation spéciale de la commune de Boussouma et Bani.



Image 4 : Les participants aux cadres de dialogue dans la commune de Boussouma



Image 5 : Les apprenants lors des travaux pratiques

PFP/G

Le Projet de Formation et de Perfection pour l'insertion professionnelle des femmes et jeunes de la commune de Guibaré

Les principales activités du PFP/G ont contribué à améliorer la résilience et les conditions socio-économiques des femmes et des jeunes.

En matière de renforcement des capacités :



280 jeunes et femmes ont été formés dans huit métiers, dont 20 personnes en maçonnerie, 20 en peinture bâtiment, 20 en électricité bâtiment, 80 en maraîchage, 20 en maintenance d'ouvrages hydrauliques, 60 en transformation de céréales et 60 en saponification.

PFP/G

Financement

Union Européenne

Partenaire

Expertise France

Période de mise en œuvre

1^{er} février 2024 - 30 juin 2025

Budget total

153 000 000 FCFA

Budget des activités en 2024

132 101 301 FCFA

Taux de réalisation physique global en 2024

73,33%

Taux de réalisation financière en 2024

86,34%

Parmi ces métiers, deux sont des Formations Modulaires Qualifiantes (FMQ), à savoir la saponification et la transformation des céréales, tandis que six sont des formations certifiantes : la maçonnerie, l'électricité bâtiment, la peinture bâtiment, la maintenance d'ouvrages hydrauliques, le maraîchage et l'aviculture ;



80 jeunes et femmes formés ont obtenu le Certificat de Qualification de Base, un diplôme reconnu par l'État ;



01 chantier-école de formation a été mis en place pour la formation en **maçonnerie, peinture bâtiment et électricité bâtiment**. Il est composé de 02 blocs de 04 boutiques et 02 grands hangars de vente de légumes. Ce chantier-école a permis aux apprenants de se familiariser avec les différentes techniques de leur métier et de développer leurs compétences en situations réelles.

01 chantier-école a été aménagé pour la formation des apprenants en **maraîchage**, dans le cadre du projet. Ce chantier comprend un périmètre maraîcher de 2 hectares clôturé, équipé d'un système d'irrigation goutte-à-goutte et quatre (04) bassins de stockage d'eau connectés à un forage, ainsi qu'une serre de 250 m² dédiée à la production hors sol. À l'issue de la formation, le matériel pédagogique et les infrastructures du chantier-école seront rétrocédés aux apprenants afin de leur permettre de poursuivre leurs activités en coopérative ;

En matière d'accompagnement post-formation :

- les matériels et équipements utilisés dans le cadre des formations ont été rétrocédés aux apprenants, ainsi que les produits issus des ateliers pratiques, afin de permettre aux apprenants de poursuivre leur production et de se perfectionner dans leur domaine ;
- en 2025, il est prévu d'organiser, au profit de tous les apprenants, des formations complémentaires en entrepreneuriat et éducation financière, ainsi qu'un accompagnement dans le montage de plans d'affaires et l'organisation de rencontres B to B avec des structures de financement.



Image 6 : Les apprenants lors des travaux pratiques



Image 7 : Les participants à la confection de foyers améliorés

Projet FAED

Le projet « Femmes et Jeunes en Action pour des Écosystèmes Durables »

Les principales réalisations du projet **FAED** pour l'année 2024 ont contribué à renforcer la gouvernance locale des ressources naturelles et à améliorer la résilience des femmes et des jeunes face aux changements climatiques.

Pour le renforcement de la gouvernance locale des ressources naturelles :



01 état des lieux général des ressources naturelles a été réalisé dans la commune de Gorom-Gorom ;



07 pépiniéristes (cinq (05) à Gorom-Gorom et deux (02) à Falangountou) ont reçu des kits d'intrants et d'agrégats pour la production de plants ;

Projet FAED

Financement

Affaires Mondiales Canada (AMC)

Partenaire

SOCODEVI

Période de mise en œuvre

1^{er} mai 2024 - avril 2030

Budget 2024

262 124 440 FCFA

Taux de réalisation physique global en 2024

26,92%

Taux de réalisation financière en 2024

49,0%



12 personnes, dont huit (08) relais endogènes (essentiellement des femmes issues des centres de PDI) et quatre (04) animateurs, ont été formées à la confection de foyers améliorés à trois pierres. Ces foyers permettent de réduire la consommation de bois et de promouvoir des alternatives énergétiques durables. Les participants formeront ensuite d'autres ménages pour la fabrication de 350 foyers améliorés (300 pour les PDI et 50 pour les communautés hôtes).

Dans le cadre du développement économique et autonomisation des femmes et des jeunes :

117 OP/C recensées, réparties dans huit (08) grandes filières dont onze (11) OP/C de la filière volaille ; douze (12) OP/C du maraîchage ; trente (30) OP/C de la filière bétail-viande ; vingt (20) OP/C dans le niébé ; quinze (15) OP/C de la filière lait ; six (06) OP/C dans le domaine des Produits Forestiers Non ligneux (PFNL) ; quatre (04) de la filière sésame, quatre (04) OP/C dans le domaine de la pêche et quinze (15) OP/C dans d'autres filières ou domaines d'activités (riz, éducation, environnement, santé-nutrition, etc.) ;

01 analyse des filières prioritaires a été menée sur huit chaînes de valeur (bétail-viande, lait, maraîchage, PFNL, niébé, sésame, volaille et pêche). Elle a porté sur la cartographie des acteurs, les caractéristiques technico-économiques, une analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) et les orientations stratégiques.

En matière de protection des populations vulnérables,

01 appui matériel a été fourni à la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale de l'Oudalan pour mettre en place des services de protection destinés aux populations vulnérables, notamment les femmes, les jeunes filles et les Personnes Déplacées Internes (PDI). Durant les 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, 210 kits d'hygiène et de dignité ont été distribués à ces populations.



Image 8 : Les participants à la confection de foyers améliorés



Image 9 : les apprenants en production de savons

PRUMAC

Le Projet de « Réponse d'Urgence Multisectorielle pour les populations Affectées par le Conflit au Burkina »

Les principales réalisations du projet PRUMAC en 2024 ont contribué à renforcer la résilience des femmes et des jeunes affectés par le conflit dans les régions du Sahel et du Centre-Nord.

Dans le cadre du développement de nouvelles activités économiques adaptées au contexte local :

290 jeunes et femmes ont été mobilisés et intégrés à des formations professionnelles dans cinq métiers porteurs dont 50 personnes en tissage/teinture dans 02 communes (Yalgo et Boulsa),

75 personnes en confection de grillage dans 04 communes (Dori, Gorom-Gorom, Boulsa et Sétenga), 45 personnes en maintenance d'ouvrages hydrauliques dans 03 communes (Dori, Gorom-Gorom et Boulsa), 60 personnes en saponification dans 04 communes (Djibo, Sébba, Arbinda et Yalgo), 60 personnes en électricité solaire dans 04 communes (Yalgo, Gorom-Gorom, Sébba et Sétenga) ;

PRUMAC

Financement
BHA/USAID

Partenaire
DRC

Période de mise en œuvre
1^{er} juin 2024 -
31 mai 2026

Budget des activités en 2024
361 756 682 FCFA

Taux de réalisation physique global en 2024
72,73%

Taux de réalisation financière en 2024
71,0%

290 apprenants en formation dans 08 communes du Centre-Nord et du Sahel.

Le projet PRUMAC a mis l'accent sur l'inclusion économique et sociale à travers la création et l'accompagnement de groupes d'épargne et de crédit communautaire (AVEC). À ce titre :



28 groupes AVEC seront constitués dans huit communes : 06 dans la région du Sahel (Dori, Gorom-Gorom, Sebba, Djibo, Arbinda et Seytenga) et 02 dans le Centre-Nord (Yalgo et Boulса). Des séances de sensibilisation ont été menées pour encourager l'adhésion à ces groupes. En plus des sessions organisées par le projet, des rencontres supplémentaires ont été tenues à la demande des bénéficiaires, incluant des participants externes au projet.

Au total, **29** séances de sensibilisation ont été réalisées, touchant **853 femmes et 428 hommes** ;

14 groupes AVEC avaient été mis en place : 03 à Gorom-Gorom (105 membres), 05 à Boulса (125 membres) et 06 à Djibo (150 membres) ;

28 coachs endogènes ont été mobilisés pour encadrer les groupes AVEC.

Une formation spécifique leur a été dispensée sur l'approche AVEC, la vie associative, la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG). La formation a concerné 14 coachs, répartis comme suit : 05 coachs à Boulса, 03 coachs à Gorom-Gorom et 06 coachs à Djibo.



Image 10 : les apprenants en production de savons



Images 11 et 12 : Les participants au voyage d'étude

USAID/Yidgiri

Le projet « Market and Nutrition »

En 2024, le projet USAID Yidgiri a poursuivi ses actions pour améliorer la résilience des producteurs et productrices à travers le renforcement de leurs capacités en production et des pratiques de santé animale.

Dans le cadre du développement des compétences et du renforcement des capacités techniques des producteurs :



30 producteurs (dont 19 hommes et 11 femmes) formés sur des techniques de mise en œuvre des cultures fourragères, notamment Missari 1, niébé KVX 745-11P, Panicum, Dolique, Panicum maximum CV C1 et Mucuna Deerègiano ;



2 146 producteurs dont 1 734 femmes et 749 jeunes (moins de 35 ans) formés sur le rationnement de petits ruminants : soit au total 1 355 producteurs du Centre-Nord et 791 producteurs du Sahel ;

Projet Yidgiri

Financement
USAID

Partenaire
CNFA

Période de mise en œuvre
Octobre 2020 - septembre 2024

Budget total
690 489 687 FCFA

Budget des activités en 2024
281 207 430 FCFA

Taux de réalisation physique global en 2024
98,57%

Taux de réalisation financière en 2024
73,00%



82 autorités administratives et responsables de santé animale formés sur les textes régissant la santé animale au Burkina Faso ;



86 auxiliaires d'élevage (dont 2 femmes et 7 jeunes de moins de 29 ans) ont été formés sur la gestion rationnelle des pathologies aviaires. Ces AE sont issus des provinces du Centre-Nord (Bam, Namentenga et Sanmatenga), de l'Est (Gnagna et Gourma) et du Sahel (Séno, Yagha) ;



20 auxiliaires d'élevage supplémentaires ont été formés à la vaccination sous contrôle vétérinaire et à la gestion de la production avicole traditionnelle améliorée.

Pour l'inclusion sociale et la promotion de l'éducation communautaire :



330 membres des organisations de producteurs du Centre-Nord et du Sahel formés sur des modules techniques spécifiques, notamment sur l'entrepreneuriat et la transformation du niébé ;



03 bibliothèques pilotes ont été installées à Kaya, Boulsa et Dori, avec plus de 1 300 documents pour améliorer l'environnement lettré des producteurs.

En termes d'appui à la commercialisation et à l'accès au marché :



02 foires ont été tenues à Dori et Kaya, offrant des espaces d'échange et de vente pour les producteurs et transformateurs de petits ruminants et de volaille. Ces foires ont vu la participation des unions de petits ruminants Fabotoobe Maral (Dori) et Nebnooma (Sanmatenga), avec un total de 60 acteurs dont 20 producteurs à Dori (9 hommes et 11 femmes) et 40 producteurs à Kaya (33 du Centre-Nord, dont 11 hommes et 22 femmes, et 7 de l'Est, dont 2 hommes et 5 femmes) ;



20 dirigeants d'unions de petits ruminants ont effectué une mission (voyage d'étude) à Ouagadougou et Pouytenga pour explorer des opportunités d'amélioration de leurs activités commerciales.



Image 13 : Déploiement d'une assistance multisectorielle à Gorom-Gorom

PRAUH-PDI

Le projet d'Aide d'Urgence Humanitaire aux Personnes Déplacées Internes

Les principales réalisations du projet PRUMAC en 2024 ont contribué à faire aux besoins urgents des populations durement affectées par la crise sécuritaire et humanitaire dans les régions du Sahel et du Sahel.

Dans le cadre de la prévention, le dépistage et la prise en charge de la malnutrition :



85 cas de malnutrition (enfants et femmes enceintes/allaitantes) ont été dépistés et référés aux centres de santé de Gorom-Gorom, Dori, Pissila, Kaya et Yalgo pour une prise en charge.

PRAUH-PDI

Financement
FCDO et ECHO

Partenaire
Danish Refugee Council (DRC)

Période de mise en œuvre
1^{er} décembre 2022 - 31 janvier 2026

Budget total
831 437 553 FCFA

Budget 2024
473 395 908 FCFA

Taux de réalisation physique global en 2024
76,07%

Taux de réalisation financière en 2024
54,37%

Pour l'assistance humanitaire multisectorielle d'urgence aux ménages nouvellement déplacés,

1 051 ménages, soit 8 371 personnes (2 991 filles, 2 270 garçons, 802 femmes et 1 309 hommes), assistés en vivres, articles de ménage et abris dans les régions du Centre-Nord et du Sahel, grâce aux financements d'ECHO et de FCDO.

Pour l'assistance en protection et accompagnement psychosocial,



21 personnes (11 hommes et 10 femmes) ont été identifiées comme présentant des signes de stress et de troubles psychosociaux post-traumatiques. Elles ont été référées au Centre d'Ecoute de notre partenaire Humanité et Inclusion (HI) à Dori pour un suivi adapté. Après évaluation, **14 personnes** (6 hommes, 8 femmes) ont été déclarées nécessitant un accompagnement psychologique et psychosocial. Ces dernières bénéficient d'un soutien à travers des activités de groupes à visée thérapeutique et psychoéducative, des techniques de gestion du stress, des groupes de discussion et de soutien.



05

Stratégies et approches



Avec qui ?

A2N collabore étroitement, à toutes les étapes de ses projets, avec les collectivités territoriales, l'administration, les services techniques déconcentrés de l'État, les ONG, ainsi que divers projets et programmes intervenant dans sa zone d'intervention. Cette coopération vise à faciliter le déploiement des interventions, la pérennisation des acquis et la durabilité des projets.

5.1. L'implication et la participation des bénéficiaires

Un changement durable ne peut être atteint sans une participation active des bénéficiaires. Leur implication est essentielle pour garantir la pertinence des projets et programmes, en vue d'assurer leur pérennité.

5.2. Une collaboration avec les autorités locales

Les autorités locales, en tant que maîtres d'ouvrage du développement, jouent un rôle clé dans la réussite des projets. A2N s'engage à renforcer leurs capacités pour qu'elles puissent pleinement exercer leurs responsabilités.

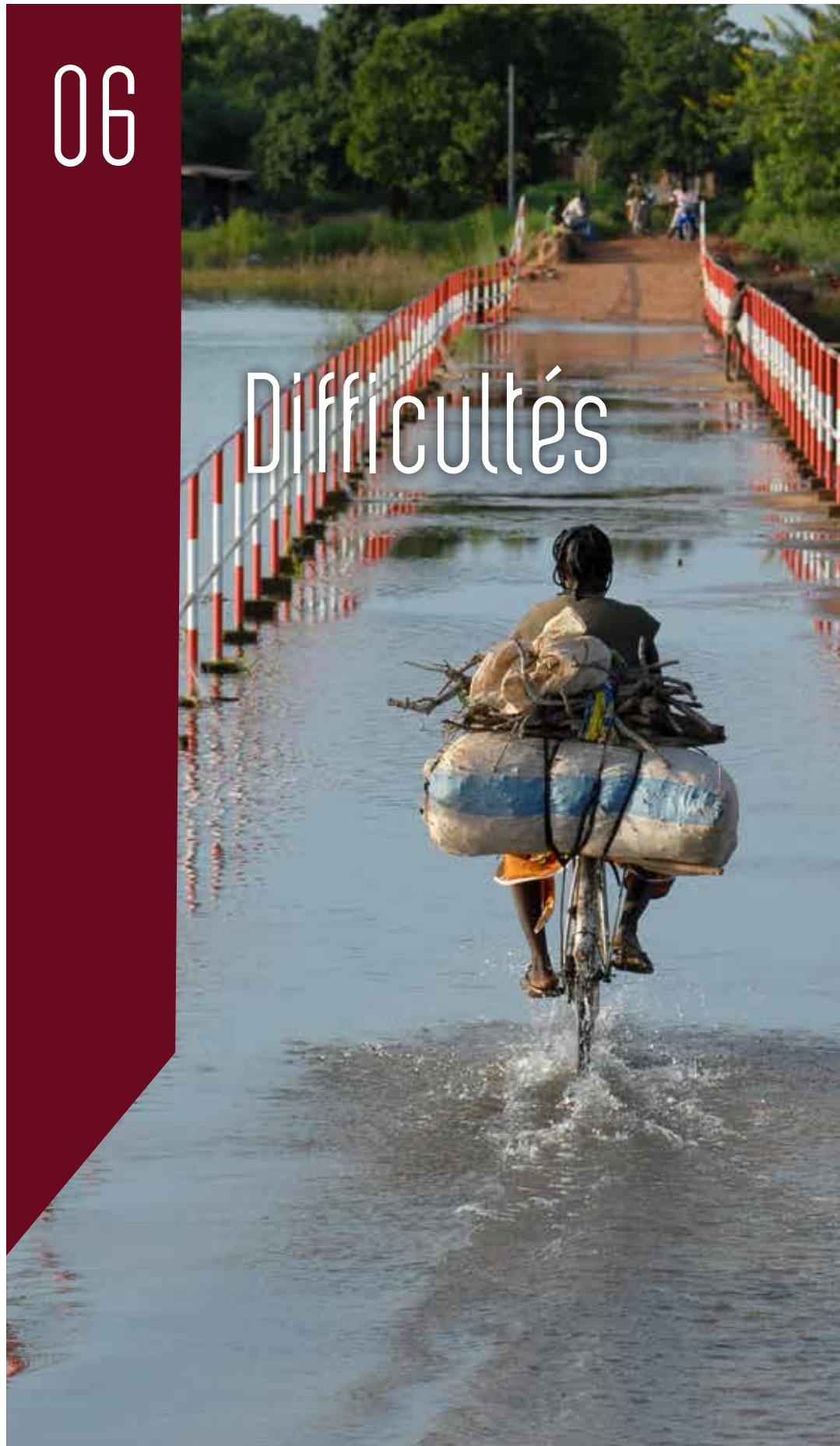
5.3. Des partenariats avec diverses organisations

Les projets de A2N sont conçus et mis en œuvre dans une dynamique de synergie d'actions, avec le souci constant de renforcer les structures existantes et de favoriser des dynamiques de développement durable.

5.4 Le travail au sein de réseaux et coalitions nationaux et internationaux

A2N s'investit activement dans la réduction de la pauvreté à travers des actions de renforcement des systèmes de production, de relèvement économique, de plaidoyer et de sensibilisation. À cet effet, elle collabore avec plusieurs réseaux nationaux et internationaux, notamment le SPONG, le CCEB et l'UICN. De plus, A2N participe à divers consortiums avec des organisations internationales pour la mise en œuvre de projets multisectoriels.

Difficultés





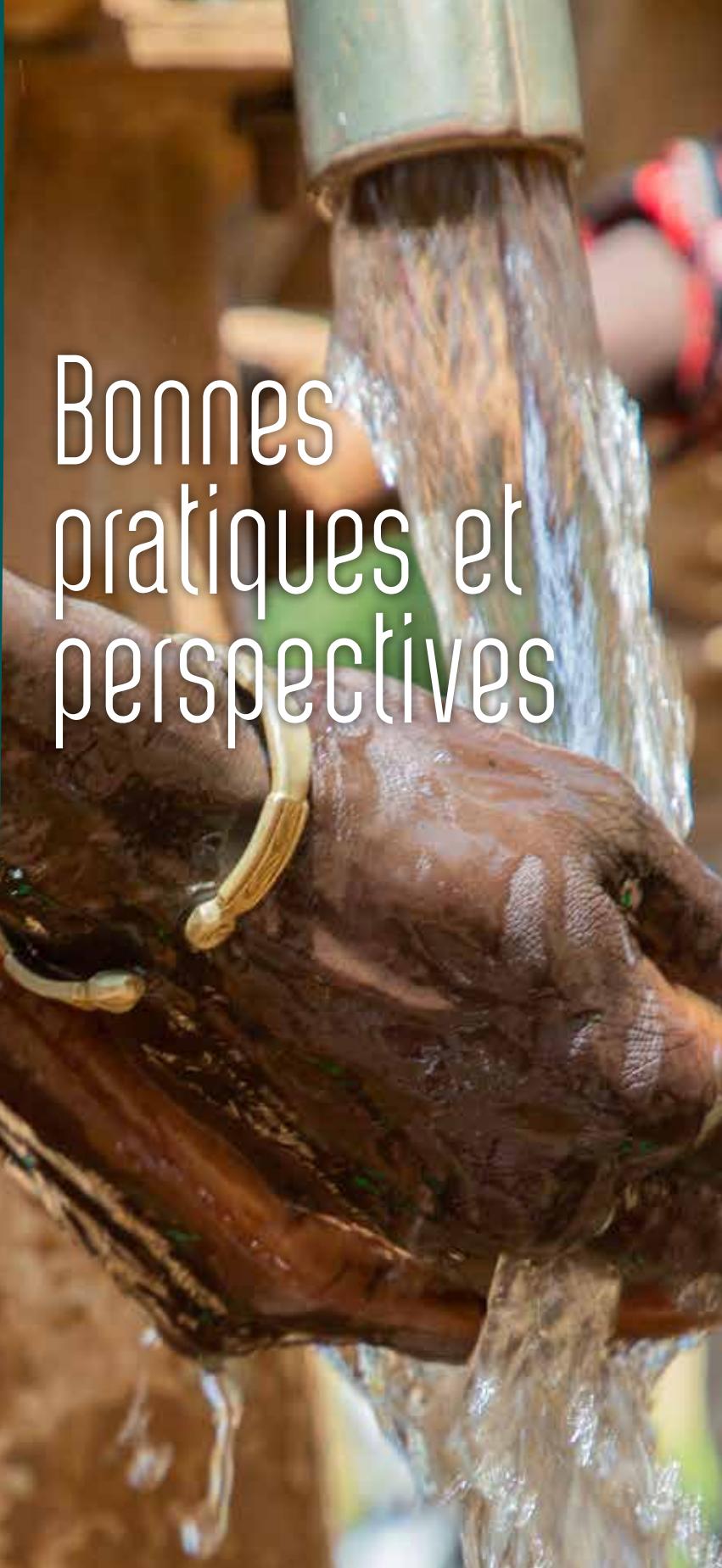
Au cours de l'année 2024, la principale difficulté à laquelle A2N a été confrontée est la persistance, voire l'aggravation, de la crise sécuritaire dans les régions de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel.

Les difficultés liées à cette crise sécuritaire pour les activités de A2N se reprennent en plusieurs points :

- la difficulté d'accès à la zone d'intervention ou aux bénéficiaires de l'organisation. Elle constitue l'un des principaux défis liés à la persistance de la crise sécuritaire. L'accès à ces zones devient de plus en plus restreint pour les agents de l'organisation. Depuis 2021, la quasi-totalité des localités cibles ne sont plus accessibles aux véhicules de l'organisation. Les déplacements se font principalement par transport en commun ou par vols humanitaires ;
- les blocus des axes Kaya-Dori, Dori-Sebba, Dori-Gorom, Kongoussi-Djibo. Cet état de fait complique considérablement la mise en œuvre de certaines activités, notamment en raison des difficultés de ravitaillement de ces villes en produits de première nécessité, tels que les denrées alimentaires et le carburant. Les délestages fréquents dus à l'insuffisance de carburant entraînent également l'approvisionnement en électricité, ce qui dégrade les conditions de travail des équipes ;
- la situation socio-politique fragile. La présente crise érode la confiance des partenaires, rendant ainsi l'accès aux financements difficile ;
- les difficultés de coordination entre les différents acteurs impliqués dans la réponse humanitaire, à savoir les services techniques déconcentrés, les organisations humanitaires et les collectivités locales. Cette situation compromet la rapidité et l'efficacité des interventions, notamment en ce qui concerne la fourniture d'une aide d'urgence aux populations vulnérables ;
- les procédures de décaissement qui représentent un obstacle majeur à la fluidité de nos opérations ;
- l'inadéquation des procédures de passation des marchés avec les besoins opérationnels. Cela entraîne des retards significatifs dans les processus d'achat et de paiement des fournisseurs.

Afin de faire face à cette nouvelle donne, l'organisation a dû ajuster de manière significative ses approches sur le terrain.

07



Bonnes pratiques et perspectives



7.1. Bonnes pratiques

Au cours de l'année 2024, A2N a mis à contribution ses bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités. Ces pratiques se résument à :

- une forte implication des acteurs dans la préparation et la réalisation des activités sur le terrain (STD, autorités administratives locales, leaders communautaires, autorités coutumières et religieuses, jeunes et femmes) ;
- un recours aux coachs endogènes ;
- la mise en place de Comités Directeurs Locaux ;
- la mise en place de Comités Techniques de Suivi des Projets.

Pour l'instant et en dépit du contexte actuel, il serait important pour l'association de capitaliser les savoir-faire qu'elle a développés en cette situation d'insécurité. L'approche nouvelle qui permet à A2N de toujours être aux côtés des bénéficiaires méritent d'être capitalisée.

- Production et utilisation de la fumure organique (une technique qui est développée au profit des populations et qui a déjà fait ses preuves) ;
- Méthode de ciblage des bénéficiaires sur la base de la vulnérabilité des ménages HEA (implication des communautés dans la mise en œuvre du projet) ;
- Fabrication de bio pesticides aux normes environnementales ;
- Caravane sous forme de sortie ordinaire ;
- Participation des auxiliaires de la localité dans laquelle l'activité est mise en œuvre afin de pallier l'absence des services techniques déconcentrés ;
- Renforcement des capacités des autorités locales à soutenir le développement local.

7.2. Leçons apprises

Les défis de 2024 ont été un véritable catalyseur de changement pour A2N, qui a dû se transformer en profondeur pour s'adapter à un environnement en constante évolution. Cette transformation a permis de tirer de nombreux enseignements, dont :

- la nécessité de responsabiliser davantage les initiatives locales (pools de jeunes et femmes, clubs champions de changement, coachs endogènes...) dans la mise en œuvre des activités. Ce sont des acteurs locaux qui maîtrisent le contexte et qui sont acceptés des communautés. D'où leur capacité de se mouvoir et d'assurer la mise en œuvre des activités dans ce contexte d'insécurité ;
- les déplacements étant limités pour les bailleurs et les partenaires techniques du fait de l'insécurité le long des principales routes nationales, la nécessité de renforcer les capacités de la représentation de l'association à Ouagadougou. Cela facilitera le suivi des actions par les partenaires techniques et financiers ;
- les changements dans les stratégies de mise en œuvre des activités.

7.3. Perspectives

Pour les actions à venir, A2N au vu des difficultés rencontrées, et des leçons tirées pour répondre davantage aux besoins des communautés s'est définie plusieurs perspectives. Parmi lesquelles nous pouvons citer :

- l'autonomisation financière de l'organisation par la création et la mise en œuvre de sources de financements endogènes ;
- la mise en place d'une institution de microfinance qui est une action novatrice qui pourraient contribuer à la mobilisation des ressources propres à la structure ;
- la mise en place d'une station radiophonique qui vise à renforcer l'efficacité des interventions et l'autonomisation financière de A2N.

Conclusion

En **2024**, malgré les difficultés liées aux accès et à la mobilité, l'essentiel des objectifs a été atteint avec un taux de réalisation physique global de **86,72%** et un taux d'exécution financière de **81%**, soit un montant total d'**un milliard six cent quatre-vingt-treize millions cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-quinze (1 693 057 695) FCFA** pour un budget initial de **deux milliards quatre-vingt-seize millions quatre cent mille trente (2 096 400 030) FCFA**. Il faut souligner qu'**un milliard deux cent quatre-vingt-treize millions six cent soixante-cinq mille trois cent quatre-vingt-cinq (1 293 665 385) FCFA** ont été dédiés aux dépenses d'investissement au profit des populations bénéficiaires.

Ces résultats ont été atteints grâce aux efforts inlassables du Gouvernement à travers les Forces de Défense et de Sécurité et les Volontaires pour la Défense de la Patrie pour la sécurisation du territoire, et à la générosité de nos partenaires et à l'engagement constant de nos équipes. Dans un environnement marqué par des défis sécuritaires et socio-économiques complexes, l'organisation a su maintenir le cap et atteindre des résultats significatifs.

Les expériences vécues cette année ont renforcé A2N dans sa mission et confirmé la pertinence de ses approches. Les enseignements tirés guideront les prochaines étapes et permettront de consolider les acquis en vue d'un impact encore plus durable.

Pour **2025**, A2N ambitionne de renforcer son action avec des innovations pour davantage d'impact dans l'amélioration des conditions de vie des populations. L'une des priorités de l'association à court, moyen et long termes reste de diversifier les sources de financement en s'investissant dans des projets lui permettant de mobiliser des ressources propres et minimiser les risques liés au désengagement de certains partenaires financiers. Avec une vision stratégique tournée vers l'avenir, l'organisation continuera de jouer un rôle central dans le développement, l'humanitaire et la gouvernance locale, au service des populations les plus vulnérables.



A2N
NODDE
NOOTO

Association Nodde Nooto

Siège social : BP 30 Dori, Burkina Faso

Tél. : +226 24 46 03 01 - WhatsApp : +226 01 18 41 41 - Fax : +226 24 46 00 14
E-mail : contact@noddenooto.org

Bureau de Ouagadougou : 11 BP 709 Ouaga 11, Burkina Faso

Tél. : +226 25 35 59 19 - WhatsApp : +226 01 18 42 42
E-mail : ouaga@noddenooto.org

Bureau de Kaya : 01 BP 143 Kaya 01, Burkina Faso

Tél. : +226 24 45 23 75
E-mail : kaya@noddenooto.org

Site web : www.noddenooto.org

 A2N Nodde Nooto  @A2N_NoddeNooto

 noddenooto  A2N Nodde Nooto